

# L'ÉCOOUTILLE

Septembre 2009 - Volume 16 No.4

25<sup>ème</sup> anniversaire  
1984-2009  
Parc Nautique Lévy



Parc Nautique Lévy (1984) Inc.

# COURS DE NAVIGATION DE PLAISANCE

par **Jean-Luc Lemieux**

L'organisme Escadrille De la Chaudière, membre des Escadrilles canadiennes de plaisance, dispense depuis plusieurs années des cours de formation aux plaisanciers désireux de parfaire leur connaissances.

L'organisme offre pour la période d'automne et d'hiver :

## Cours de Navigation de plaisance

Début du cours : 20 octobre 2009

Durée : 14 à 15 semaines

Heure : 19h00

Où: À la capitainerie de PNL

## Renseignements et inscription:

**(418) 833-5620 ■**

## Administrateurs

### COMMODORE

M. Jean-Luc Lemieux

### VICE-COMMODE

M. Georges Leblanc

### SECRÉTAIRE

M. Jacques Demers

### TRÉSORIER

M. André Langevin

### DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

M. Michel Lemieux

### DIRECTEUR DES TRAVAUX

M. Mario Côté

### DIRECTEUR DU PERSONNEL

M. Yvan Blanchet

### REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE LÉVIS

M. Simon Thériège

## Personnel 2009

### COORDONNATRICE

Mme France Côté

### MAÎTRE DE PORT

M. Germain Bussières

### ADJOINT AU MAÎTRE DE PORT

M. Samuel Roy

### GARDIENS DE NUIT

M. Marcel Vézina

M. Jean-Mickaël Bernier

### PRÉPOSÉE PRINCIPALE

Mme Roxanne Bérubé

### PRÉPOSÉS (Services aux membres)

M. Gabriel Breton

Mme Jessica Boutin-Labrecque

M. Vincent Lacroix-Langevin

M. André Dion

### PRÉPOSÉE au stationnement

Mme Catherine Mercier

### PRÉPOSÉS à l'entretien

M. Louis-Jérôme Doran-Plante

M. Hugo Sanschagrin

## L'Écouteille est publié

par Parc Nautique Lévy (1984) inc au rythme de 6 numéros par année.

Il est distribué gratuitement à ses membres par courriel et placé sur le site Web

[www.parcnautiquelevy.qc.ca](http://www.parcnautiquelevy.qc.ca)

Des copies sont disponibles à la capitainerie (secrétariat).

### ADMINISTRATEUR RESPONSABLE

**Georges Leblanc**

### RESPONSABLE TECHNIQUE

**Marc Royer**

### COLLABORATEURS

**Germain Bussières**

**France Côté**

**Pierre Dorval**

**Georges Leblanc**

**Jean-Luc Lemieux**

### RECRUTEMENT ET PUBLICITÉ

**France Côté**

### CORRECTRICE

**Cécile Therrien**

### INFOGRAPHIE

**Maude Royer**

La publication de l'Écouteille est rendue financièrement possible grâce à la générosité de nos commanditaires. Nous tenons à remercier ceux qui, année après année, nous permettent de vous livrer un bulletin de liaison qui informe sur la vie de la marina. Nous remercions également ceux qui nous accompagnent pour une première année. Nous invitons tous nos lecteurs à les encourager, ce sera votre façon de leur dire merci.

## LE MOT DU COMMODORE

par Jean-Luc Lemieux



*Il était une fois, au début des années 1970, une douzaine de mordus de la navigation de plaisance qui lançaient l'idée d'une marina. Ainsi dans le cadre physique du quai Impérial naissait la Marina Capitaine Bernier, l'ancêtre de Parc Nautique Lévy.*

Ce quai qui retient présentement l'attention des autorités de la Ville de Lévis et de la marina, a toujours fait partie des plans initiaux de la Ville de Lévis dans le cadre de la réalisation de la piste cyclable du Parcours des Anses.

Au fil des décennies, cette installation, aujourd'hui vieillotte, a vu voguer les derniers quatre mâts et accueilli les premiers steamers de la fin des années 1800. Et, contrairement à ses voisins des anses avoisinantes, il doit, en grande partie, sa survie à une pétrolière, l'Esso Impérial qui l'utilisa jusqu'à la fin des années 1950.

En effet, à raison d'une quarantaine de fois par année, des pétroliers jaugeant environ dix milles tonneaux venaient alimenter le dépôt de la Côte Patton où l'on retrouve présentement les Habitations de la marina. Au printemps 1956, par un temps maussade, ce qui n'est pas nouveau dans la vallée du Saint-Laurent, un réservoir contenant environ cinq cents milles litres de carburant explose en matinée faisant même voler en éclat les vitres de certaines fenêtres sur la rue Champlain dans la basse ville de Québec. Quelques années plus tard, un incendie ravage maintes poutres maîtresses du quai lors du démantèlement des oléoducs reliant le dépôt pétrolier au quai lui-même.

Le départ de la pétrolière marque le début de l'accostage de certains navires comme le Cité

de Lévis, le Colbert, le Bienville, le Cité de Québec de la Société des traversiers et des fameuses boîtes à savon qu'étaient les pontons servant à l'accostage des bateaux pendant la saison estivale.

C'est à cette époque que certains citoyens ont pris l'habitude d'y amarrer de petites embarcations à la suite de la destruction du Quai de la rade située en face de la chapelle Ste-Jeanne-d'Arc qui avait abrité pendant un temps donné les fameux Horse Boat.

C'est dans les années 1983-1984 que l'actuel Parc Nautique succède à la marina Capitaine Bernier. Les fondateurs de cette première organisation deviennent alors des membres à part entière de l'actuelle corporation.

En 1994, Marc Royer, qui assure toujours la publication de ce journal, écrit ce qui suit au sujet de la marina : « En 1984, dans l'euphorie des fêtes de la voile et de la venue des grands voiliers, Parc Nautique Lévy voit le jour. Pour les célébrations qui ont lieu à la fin du mois de juin, l'endiguement est complété, la darse est creusée, des pontons sont en place et le hangar est devenu capitainerie. Comptant 68 membres dès la première année, la marina vit une croissance rapide. C'est parfois avec les moyens du bord que les administrateurs, secondés par le personnel, défient l'impossible... »

## LE MOT DU COMMODORE (SUITE)

par Jean-Luc Lemieux

Les installations sont officiellement inaugurées le 25 juillet 1984 par le très honorable Charles Lapointe, ministre des travaux publics du Canada et d'une foule de dignitaires. La foule est si nombreuse sur le ponton d'accueil de l'époque - c'est le tronçon reliant les actuels pontons « A » et « B » - que le ponton s'enfonce sous l'eau et le ministre et bien d'autres spectateurs embarquent un peu d'eau dans leurs souliers. Le premier commodore, monsieur Hugues Labrecque, accueille tout ce beau monde et appose en compagnie du ministre sa signature sur les documents officialisant la création de Parc Nautique Lévy.

Quant à la propriété du terrain, il faut remarquer que pendant près d'une vingtaine d'années, la marina paie des redevances annuelles au Port de Québec et à la compagnie ferroviaire du Canadien National. Dans un premier temps, la Ville de Lévis se porte acquéreur de parcelles de terrains avoisinant le secteur du parc nautique et de la future piste cyclable. De son côté, la marina se voit offrir la chance d'acheter la partie ouest du bassin et les terrains s'étendant au pied de la Côte Patton. Dans les semaines qui suivent l'acte d'achat, les nouveaux terrains sont rétrocédés à la Ville de Lévis en échange de certains services. En bref, la marina est

gestionnaire et propriétaire de ses installations sur des terrains loués symboliquement à la Ville de Lévis.


Au fil des ans, la marina est devenue une véritable PME qui, année après année, emploie une quinzaine de personnes, génère des activités externes économiques importantes de l'ordre du million de dollars, accueille des visiteurs circulant non seulement sur la piste cyclable attenante à ses installations mais venant des quatre coins de l'horizon et constitue un portail important pour les visiteurs nautiques venant de l'est du Canada, des États-Unis et de plusieurs pays d'Europe.

Mais l'une des principales caractéristiques de notre organisation réside dans le fait que notre organisation est toujours reconnue officiellement comme un organisme à but non lucratif et géré par des bénévoles. La marina ne reçoit pas de subventions de la part des gouvernements mais bénéficie d'une certaine aide de la part de la municipalité pour ce qui est de la réalisation de certains travaux d'ordre mineur quant à l'entretien du terrain. De plus, la Ville de Lévis a toujours endossé les emprunts contractés par la marina - les banques ne peuvent prêter d'argent à des organismes à but non lucratif selon les lois en vigueur - laquelle a toujours respecté ses



**Steven Blaney**  
Député fédéral de Lévis-Bellechasse

115, route Kennedy Lévis G6V 6C8  
830.0500 • 1 877 630.0500  
[www.stevenblaney.ca](http://www.stevenblaney.ca)

 Une organisation carbone zéro®



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de Lévis

**PARTENAIRE DE NOTRE MILIEU**

obligations financières. Il en est de même du portefeuille des assurances qui sont contractées par la municipalité et remboursées par notre organisation.

Donc, cette année marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la marina. Beaucoup de travail a été accompli par les fondateurs, les divers membres du personnel, les membres eux-mêmes et les bénévoles qui se sont succédés sur le conseil d'administration. Les décisions n'ont pas toujours été faciles à prendre mais elles l'ont toujours été pour le plus grand bien de la communauté des membres.

Au cours du mois d'octobre, un souper marquera modestement le 25<sup>ème</sup> anniversaire de fondation. Les billets sont en vente auprès du personnel de la marina.

Si l'on en revient à la vie de tous les jours, vous avez été en mesure de visionner tous les progrès qui ont été réalisés au cours des derniers mois pour polir l'image de notre marina. Je tiens à féliciter et à remercier tout le personnel pour l'excellent travail accompli. De plus, à la fin de septembre des travaux seront effectués sur le système de distribution des carburants. Des affiches vous indiqueront la séquence des travaux. Comme il a déjà été mentionné, la livraison de carburant sera suspendue pour un temps donné.

Dans un autre ordre d'idée, comme vous le savez tous, l'été est court au Québec et le temps n'a pas toujours été clément, surtout en juillet. Malheureusement vous verrez apparaître dans ce numéro de l'Écouteille le tableau des sorties de l'eau pour l'automne 2009. Si certains membres prévoient effectuer des travaux un peu spécialisés, ils devront en informer le maître de port qui tentera de trouver une place appropriée sur le terrain. De plus, il ne faudra pas oublier qu'à partir d'une certaine date l'électricité sera coupée sur les bornes d'alimentation du terrain. Cette politique fait partie des programmes d'économie en énergie et d'équité envers tous les membres tout en étant conforme aux exigences de nos assurances et de la norme 303 de la NFPA.

À toutes et tous, bonne fin de saison de navigation! ■

**École de voile**  
**Formation Nautique Québec**  
Parc nautique de la Marina de Lévy

Formations Nautiques Québec

Sites de formation  
Lévis  
Rimouski  
Lac Saint-François  
Saguenay

Stages croisières  
Initiation  
Élémentaire  
Intermédiaire  
Navigation côtière  
Avancé

TOUS nos cours sont encadrés par des moniteurs certifiés

[www.formationnautiquequebec.com](http://www.formationnautiquequebec.com) • 418-683-8815

**Spécial saison 2009**  
LES ALIMENTS

**M&M** MD

**Filet de porc mariné**

- Au beurre de pommes
- Teriyaki

400g/14oz  
Vendu individuellement

**3 à 4 portions**

**6.99** Chacun 7.99<sup>\$</sup> rég.

Mentionnez «Spécial Marina» à la caisse pour profiter de cette offre.

Valide au 63, Kennedy, Lévis et au 835, 4e ave., St-Romuald  
Lynda Bégin, franchisee - 838-0999 et 834-2063

# PNL - 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE - 1984-2009

par Germain Bussières



Dans l'Écouteille du mois de juillet dernier, nous avons mentionné que Parc Nautique Lévy fête son 25<sup>ème</sup> anniversaire cette année.

Depuis l'ouverture de la marina en juin 1984, le Parc Nautique a souligné de façon modeste son cinquième anniversaire, puis de façon beaucoup plus importante son dixième anniversaire. Un «Livre de bord» avait alors été publié racontant les débuts modestes de notre marina et son évolution rapide.

Pour son vingtième anniversaire, sous l'initiative de madame Lucie Poudrier, alors secrétaire de la Corporation et sous la responsabilité du commodore Guy Bégin, une grande fête estivale était tenue sous un grand chapiteau installé devant la capitainerie. Un album souvenir de 54 pages avait alors été publié et remis à chaque membre de Parc Nautique Lévy.

Pour le vingt-cinquième anniversaire, des préparatifs sont en cours afin de souligner dignement la progression de Parc Nautique Lévy au cours des années, depuis la vision de nos pionniers, la passion et l'implication de

plusieurs plaisanciers, le bénévolat sans compter de certains mordus, la fierté de tous les membres. De belles surprises sont en préparation.

**Le point culminant de ce vingt-cinquième anniversaire sera la soirée qui se tiendra au Centre de Congrès et d'Expositions de Lévis, 1650, boul. Alphonse-Desjardins, samedi le 17 octobre 2009 à 18h00.**

Pour cette belle occasion, la Ville de Lévis vous offrira un vin d'honneur. Un repas, dont le menu apparaît dans l'encadré, vous sera servi, suivi d'une soirée dansante.

### **Entrée**

*Rouleau de canard confit  
au gingembre et citronnelle  
Chutney à la citrouille et ananas en verdurette*

### **Potage**

*La crèmeuse aux saveurs insoupçonnées  
(création du chef)*

### **Repas**

*Poitrine de poulet crousti au céréales,  
farci au jambon et fromage,  
pointes d'asperges vertes,  
sauce à la moutarde de miel*

### **Dessert**

*La création journalière du maître pâtissier  
Thé, café*

**Couvre-Planchers Pelletier**  
LE SAVOIR-FAIRE RECONNU

**Yvan Pelletier, président**

5000, rue des Replats, Québec (Québec) G2J 1N2  
Tél.:(418) 624-1290 • Télécopieur : (418) 624-2725

Membre du groupe  
**DECO SURFACES**

4600, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Québec) G6W 5N6  
Tél.:(418) 837-3681 • Télécopieur : (418) 837-7150

**ML & Fils**  
DEPUIS 1960

**CMMTQ**  
Corporation des maîtres  
mécaniciens en tuyauterie  
du Québec

**MARCEL LEBLANC & FILS INC.**  
Entrepreneurs en plomberie et chauffage  
Industriel, Commercial et Résidentiel

1400, Des Riveurs  
Lévis, Québec, G6V 0A8

Tél.: 418-837-7969  
Fax: 418-837-7243  
marcel-leblanc@bellnet.ca

Les cartes pour cet événement sont présentement en vente au coût de 30,00 \$ par personne auprès des préposé(e)s et au secrétariat. Malgré la grandeur de la salle, nous devons limiter le nombre de places à 160 personnes.



Dans le but de financer cet événement, la Caisse Populaire Desjardins des Rivières Chaudière et Etchemin ainsi que Di-Vert Paysagiste nous ont commandité et offrent un bon d'achat de 1000,00 \$ échangeable à l'agence Club Voyage Saint-Jean Chrysostome contre un voyage pour une destination de votre choix, valide pour un an. Les billets, au

nombre de 400 seulement, sont aussi en vente auprès de vos préposé(e)s ainsi qu'au secrétariat au coût de 20,00 \$. L'attribution de ce bon d'achat de 1 000,00 \$ s'effectuera par tirage au sort durant la soirée du 17 octobre 2009. Les organisateurs sont confiants de vendre tous les billets, ce qui vous donne une chance sur un maximum de 400.



Beaucoup de travail a été fait pour la préparation de la soirée/souper du vingt-cinquième anniversaire et les responsables sont confiants que les membres sauront répondre par une bonne participation. ■

## ACTIVITÉ 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

par Germain Bussières

Samedi le 5 septembre 2009, s'est tenue la première activité officielle pour souligner les 25 ans d'existence de Parc Nautique Lévy.

Quatre-vingt-douze (92) personnes ont participé à une activité Blé-d'Inde qui fut bien appréciée de tous.

- 480 épis de blé-d'Inde ont trouvé preneur ;
- 4 livres de beurre ;
- 1 livre de margarine ;
- 3 bouteilles de sel ;
- 700 serviettes de papier ;
- 35 livres de propane ;
- 84 pains hot-dog ;
- 96 saucisses hot-dog ;
- 1500 ml. de ketchup ;
- 750 ml. de moutarde ;
- 500 ml. de relish.

Les organisateurs tiennent à remercier les participants qui les encouragent à chaque événement.



De plus, lors de l'activité, 56 cartes pour le souper 25<sup>e</sup> anniversaire ont été vendues.



## SAISON 2009

### COUPE CAPITAINE-BERNIER

par Marc Royer

**Je vous invite à monter à bord du voilier Temps de Reste en compagnie de Hugo, Éric, Olivier et Marc pour vivre la course du 19 août 2009 de l'intérieur.**

Avant le signal de départ, nous tirons des bords au travers des autres voiliers et évaluons notre progression sous différentes amures. Un mauvais synchronisme nous fait rater le départ alors que la majorité des participants coupent la ligne de départ dans les premières secondes.

Après un long tribord amure qui empêche virtuellement La Marilou de faire son virement de bord, nous tentons de rattraper la flotte qui se dirige vers la bouée rouge Q-6. Nous passons quelques mètres devant Merlot II qui est prioritaire. Malgré nos efforts, nous tournons la bouée blanche du Yacht Club en septième position.

Il faut faire quelque chose. Rapidement, Hugo et Éric hissent le spinnaker, stratégie payante puisque nous nous retrouvons en tête à l'approche de la bouée verte Q-7. Mais comme nous avons conservé le génois et tombons en fausse panne, l'empannage devient nécessaire. Vu de l'extérieur, ça ne doit pas être beau, alors que La Marilou s'approche, également sou spi. Nous avons viré la bouée verte en bonne position et tirons des bords vers la Q-11 pendant que le spinnaker est remis en sac.

Arrivés à la Q-11 trop tôt, nous constatons que le courant montant est encore établi et risque de nous déporter vers les ponts alors qu'il faut retourner vers la Q-6. Sans perdre une seconde, le spinnaker est de nouveau installé et le voilier tire un long bord dans l'alignement du courant contraire pour minimiser la dérive vers l'ouest. Les vents nous semblent favorables alors que la flotte se distancie derrière nous.

À quelques occasions, je questionne Olivier pour savoir s'il juge que Hugo et Éric font les bonnes manœuvres. Il me répond par l'affirmative et se dit impressionné.

À la bouée Q-6, empannage du spinnaker, et direction PNL pour couper la ligne d'arrivée plusieurs minutes avant nos concurrents. En affalant le spinnaker, Éric échappe ses lunettes à l'eau. Hésitations, les lunettes censées flotter, disparaissent.

La Marilou entrera second sur l'eau, mais une manœuvre non permise pour franchir la bouée de départ à l'encontre du voilier Merlot II lui vaudra une disqualification. Les voiliers Sao et Merlot II ont manqué de vent et ont été contraints à l'abandon.

Le décompte des temps, en fonction des handicaps, donne les résultats suivants.

1 <sup>er</sup>	Temps de Reste	1,00
2 <sup>e</sup>	Cognac	2,00
3 <sup>e</sup>	Glouton	3,00
4 <sup>e</sup>	Allo	4,00
5 <sup>e</sup>	Arquebuse	5,00
DSQ	La Marilou	9,00
DNF	Sao	9,00
DNF	Merlot II	9,00 ■

# CONFIEZ-VOUS DES TRAVAUX À DES TIERS ?

par La direction

Dans le numéro de l'Écoutille de juillet dernier, la direction posait la question : «Celui à qui vous confiez des travaux est-il responsable?»

Parc Nautique vous demande à nouveau d'être vigilant lorsque vous faites effectuer des travaux de réparation, de quelque nature que ce soit, par un entrepreneur en biens ou services.

En tant que membre de PNL, vous avez l'obligation de détenir une police en responsabilité civile d'un minimum de 2 millions de dollars couvrant votre responsabilité de membre en regard de la possession d'un

bateau et de l'utilisation des services de la Corporation.

Nous vous demandons à nouveau de vous assurer que la personne ou la compagnie à qui vous confiez des travaux sur votre embarcation possède également une couverture d'au moins 2 millions en responsabilité civile couvrant les risques associés à son travail et aux services qu'il vous rend.

Pour sa part, la Corporation exige une telle couverture lorsqu'elle confie des travaux à un tiers, mais elle n'a pas le plein contrôle sur votre choix d'entrepreneur, même pour des travaux mineurs. ■

**LA PLUS GRANDE SALLE DE MONTRE AU CANADA**

Profitez de nos promotions sur places

PLUS DE **80** UNITÉS À L'INTÉRIEUR

Gamme complète des moteurs Mercury

Bateaux de pêche et de plaisance

Pontons de 14' à 24'

GAMME COMPLÈTE POUR TOUS LES BUDGETS

Ça vaut le déplacement  
Le plus grand choix au meilleur prix  
[www.roulotteschaudiere.com](http://www.roulotteschaudiere.com)  
(voyez nos produits en ligne)

Disponible avec moteur hors bord ou inboard

**CHAUDIÈRE MARINE**  
bateaux pontons  
[www.chaudieremarine.com](http://www.chaudieremarine.com)

Ouvert 7 jours sur 7

LES MEILLEURES MARQUES, LES MEILLEURS PRIX ET UN SERVICE IMPECCABLE

**PRIX SANS SURPRISE** REMORQUES DE BATEAUX DISPONIBLE

OFFRE DE LANCEMENT SUR TOUS NOS BATEAUX

**Les Roulettes Chaudière inc.**  
[www.roulotteschaudiere.com](http://www.roulotteschaudiere.com)

**870, chemin Olivier, Saint-Nicolas (Québec) Sortie 305 de l'autoroute 20 (418) 831-3080**

par Pierre Dorval

*En parcourant le forum de voile abordable, je suis tombé sur un thème qui a suscité de nombreux commentaires souvent controversés des participants. À vous de vous faire une opinion.*

## **Trop jeune pour faire son tour du monde en solitaire**

Laura Dekker veut partir sur les mers avec son voilier. Mais le Service de protection de la jeunesse des Pays-Bas s'y oppose. Motif: elle n'a que 13 ans.



Laura Dekker a l'expérience de la mer, malgré son âge. Mais les autorités néerlandaises refusent de lui laisser deux ans de vacances.

SABINE CESSOU AMSTERDAM | 26.08.2009 | 00:02, Source : Journal 24 Heures

«C'est son rêve, nous lui avons simplement demandé si elle souhaitait vraiment le réaliser, avant de lui donner notre aval.» Tout comme son épouse, Dick Dekker aime sa fille Laura et ne s'oppose pas à ce qu'elle fasse un tour du monde en solitaire à la voile. Il faut dire que dans cette famille on est mordu de navigation depuis plusieurs générations.

Elle-même née sur un voilier en Nouvelle-Zélande, Laura a suivi ses parents dans de nombreux voyages au long cours. Du haut de

son 1,65 mètre, elle assure qu'elle a toute l'expérience nécessaire. «J'ai eu mon premier bateau à 6 ans et j'ai traversé la Manche en solitaire à 10 ans», rappelle-t-elle.

## **Record à battre**

C'est décidé: elle veut battre le record du plus jeune navigateur ayant fait le tour du monde en solitaire, détenu par un Américain de 17 ans. Il lui faut donc partir rapidement, car elle approche de ses 14 ans et son voyage prendra deux ans.

Son plan de route passe par les Canaries, les Caraïbes, l'Australie, puis Ceylan, la mer Rouge et la Méditerranée. Un voyage avec étapes, mais sans bateau de secours ou d'accompagnement.

Le problème, c'est que les services néerlandais de protection de l'enfance s'opposent au projet. Laura n'a pas le droit de manquer deux ans d'école, même si elle promet de suivre des cours sur internet. «Nous n'avons pas d'objection à faire à des parents qui font l'école à leurs enfants pendant une année sabbatique, explique un porte-parole de la commune où réside la famille Dekker. Mais laisser un enfant faire son apprentissage tout seul, avec des contacts occasionnels par téléphone, ce n'est pas une alternative acceptable.»

Les services sociaux pensent aussi que la jeune fille va risquer sa vie sur toutes les mers du monde, à un âge où elle a plutôt besoin du contact avec ses parents et ses camarades pour forger sa personnalité.

Les parents de Laura ont demandé sa radiation de l'état civil de sa ville, pour échapper à l'école obligatoire. Laura Dekker, qui a la double nationalité néerlandaise et néo-zélandaise, prétexte aujourd'hui un «déménage-

ment» vers son pays natal, la Nouvelle-Zélande.

### **La justice s'en mêle**

La ministre adjointe de l'Éducation, a rappelé que l'école est obligatoire pour tous. Face à l'imminence du départ de la jeune fille, qui veut embarquer le 1er septembre, l'affaire a été portée en justice. Les parents pourraient être déchus de leur autorité parentale.

L'affaire fait sensation aux Pays-Bas. Sur cette terre attachée aux libertés individuelles, très peu de voix s'élèvent pour critiquer le choix de Laura. «À 13 ans, on est capable de faire des choses tout seul», estime Stefan de Vries, un journaliste de la radio BNR, qui ne voit pas de mal à «être aventurier dans la vie».

L'intervention de l'État, qui a multiplié ces dernières années toutes sortes d'interdictions, paraît disproportionnée. Les Néerlandais, adeptes du dialogue pour résoudre

les conflits, s'irritent aussi de l'étendue des pouvoirs des Services de protection de l'enfance.

N.D.L.R. Différents journaux qui ont suivi l'affaire, dont Le Soleil, publiaient samedi le 29 août que le tribunal d'Utrecht avait placé Laura sous « assistance éducative temporaire » pour deux mois. Les juges ont ordonné une enquête sur les capacités de l'adolescente à affronter les risques que comporte son périple de deux ans et ré-examineront son cas le 26 octobre. On y apprend qu'elle avait organisé elle-même son voyage à bord de son voilier, un Hurley 800 de 8,3 mètres.

Le record du plus jeune navigateur à avoir fait le tour du monde en solitaire appartient depuis peu à un jeune Britannique de 17 ans, Mike Perham.

## **ACCIDENTS DE BATEAUX**

par **Pierre Dorval**

### **Été 2009 : revue de l'actualité**

C'est arrivé en juillet et août dernier.

Au Canada on dénombre, bon an mal an, environ 200 décès lors d'activités nautiques. La mortalité par noyade, due au fait que les gens ne portent pas leur gilet de sauvetage, s'avère la cause principale, mais on dénombre également des décès suite à des collisions.

Entre autres, le 17 juillet dernier, Jacques Godin, l'un des fondateurs du Club nautique de Mézy et commodore, a perdu la vie après avoir été heurté par un bateau à moteur au large de Pointe-aux-Trembles, sur le fleuve

St-Laurent. Il avait 70 ans et comptait de nombreuses années de navigation à son actif.

Le navigateur profitait de l'après-midi ensoleillé sur sa petite embarcation lorsque, vers 15 heures, un bateau à moteur long d'environ 13 mètres lui a littéralement passé dessus. La victime a subi de profondes lacérations et a été transportée à l'hôpital où son décès a été confirmé.

Une famille de quatre personnes se trouvait à bord du bateau à moteur. Le conducteur, le père de la famille, a été légèrement blessé aux pieds en sautant à l'eau pour porter secours au pilote du voilier.

# ACCIDENTS DE BATEAUX (SUITE)

par Pierre Dorval



Photo André Tremblay, La Presse

Les deux embarcations ont été remorquées et seront inspectées par des enquêteurs spécialisés en collisions. Le conducteur du bateau a indiqué aux policiers qu'il n'a pas aperçu le voilier. Il semble qu'aucun des pilotes n'ait consommé d'alcool, qui est à l'origine de nombreux accidents sur les cours d'eau.

Un mois après le décès tragique, l'enquête suit toujours son cours. Le Service de police de la Ville de Montréal a indiqué au journal La Seigneurie que le dossier était toujours ouvert et que les enquêteurs étaient en attente du résultat d'expertises menées sur les embarcations impliquées et sur «d'autres objets».

Pour le moment, il ne semble pas que des accusations seront portées en matière criminelle, mais il pourrait y en avoir en vertu de la Loi sur la marine marchande.

## Accident au lac William

Durant la même période, soit dans la nuit du 20 juillet, une collision entre deux bateaux à moteur a eu lieu sur le lac William. Selon le journaliste Claude Thibodeau (Journal Nouvelle), l'alcool combiné à des manœuvres dangereuses expliquerait la collision entre deux embarcations nautiques survenue sur le

lac William à Saint-Ferdinand.

L'accident a causé des blessures mineures au conducteur fautif. «L'homme de 33 ans, originaire de la région de Québec, a percuté une autre embarcation, causant ainsi des dommages importants. L'autre conducteur croyait même que son bateau allait couler», a raconté le sergent Pierre Alexandre de la SQ de la MRC de l'Érable.

Le responsable de la collision a été arrêté peu de temps après. «Quand la victime est arrivée à la marina, les policiers s'y trouvaient déjà. Peu de temps après, le fautif s'est aussi amené et les agents ont procédé à son arrestation».

L'homme fera face à des accusations de conduite avec les capacités affaiblies et de conduite dangereuse en raison de manœuvres imprudentes.

## Berthierville

Finalement, un grave accident nautique est survenu à Berthierville, dans Lanaudière, le 14 août dernier. Quatre personnes ont été blessées après que leur bateau eut percuté un pilier du pont de la route 158. Selon les premières indications, l'embarcation des victimes aurait été déportée vers la structure du pont après le passage d'un bateau rapide «Speedboat» qui a créé une forte vague. L'embarcation s'est littéralement encastrée dans le pilier du pont. Quatre personnes, des jeunes dans la vingtaine, se trouvaient à bord. Ils ont été transportés à l'hôpital.

Vous pouvez revoir un reportage sur le sujet en suivant le lien suivant :

[www.youtube.com/watch?v=IV0\\_HoUv\\_cw](http://www.youtube.com/watch?v=IV0_HoUv_cw)

Si le lien ne fonctionne pas, rechercher sur Youtube : Accident bateau Berthierville.

Sur ce, soyez prudent et demeurer vigilant d'ici la fin de la saison! ■

**LETRAGE FMD** *La force de votre image, c'est notre affaire*

Agent autorisé **RAMKO**

- Lettrage et enseigne
- Impression grand format
- Wrapping de véhicule
- Vitres teintées et pare-brises
- Accessoires automobiles
- Bande décorative
- Lettrage de bateau

[www.lettragefmd.com](http://www.lettragefmd.com)

428, rue du Bel-Air, Lévis, G6V 6L1      Tél.: 418-838-0873  
 Fax.: 418-838-3796

**Mécanautic**

Normand Lepage

**Entretien et réparation de bateaux**

1343, rue des Sittelles      Cell. : (418) 520-6062  
 Saint-Romuald (Qc) G6W 8H7      Tél. : (418) 837-3600

**MOTO** **SM SPORT** **VTT**



**LOUEZ-MOI**  
à l'heure, à la journée, à la semaine

11337 boul. Valcartier  
 Loretteville  
 (418) **842-2703**  
[www.smsport.ca](http://www.smsport.ca)

**ROBERT BÉGIN, dir. général des ventes**



**AGENCE DE PÉTROLIERS OCÉANIQUES LIMITÉE**  
**OCEANIC TANKERS AGENCY LIMITED**

*Un service soigné... un travail de qualité*

*Une équipe professionnelle*



Depuis 1987, nous vous offrons des services de déménagement 7 jours. Équipements et assurances complets. Local et longue distance. Estimation gratuite.

Québec  
 Bur.: (418) 833-8366  
 (418) 655-0885

André Boivin, propriétaire



**LES TOITURES**  
**CLAUDE MORIN INC.**  
**FERBLANTIER-COUVREUR**

*Couvertures de tous genres.*

415, Rte 275, Ste-Marguerite  
 Dorchester (Québec) G0S 2X0  
**Bur.: 418. 935.3764**  
 Fax: 418. 935.3604

**Michel Dallaire**  
 Rés. Tél./Fax: 418.833.8647

**Denis Boulay**  
 Rés. Tél./ Fax: 418.888.4291

# LE «OCÉAN PHÉNIX» PERFORMANCES, APPRÉCIATIONS ET ADAPTATIONS

par Georges Leblanc, skipper



J'ai pris possession du «Océan Phénix» le 6 avril dernier et, depuis ce temps, j'ai parcouru tout près de 8 000 milles nautiques sur différents types de navigation effectués sur la Baltique, la Mer du Nord, la Manche, l'Atlantique Nord, le golfe Saint-Laurent et son fleuve. Les conditions printanières rencontrées tout au long de ce parcours océanique m'apportent des vents variant constamment entre 10 et 40 nœuds, même que des vents de tempête de 60 nœuds nous ont bloqué la route; ce sont des conditions extrêmes et nous avons dû courber l'échine afin de passer au travers. La mer très agitée et cahoteuse passant au calme éprouvant, oblige les équipiers à redoubler de prudence. Toutes ces conditions rencontrées en si peu de temps m'ont permis d'évaluer correctement ma nouvelle monture. En premier lieu, il s'agissait de vérifier la solidité et l'intégrité de la coque et du gréement; il y a de ces conditions où l'étrave du Océan Phénix fonce au travers de puissantes vagues contraires s'opposant à notre route. Le bruit infernal engendré par la carène qui tape en planant sur les crêtes de vagues n'a jamais inquiété l'équipage qui s'est toujours senti en sécurité. L'environnement lui a permis d'apprécier et d'évaluer la vitesse du coursier dans les différentes allures et conditions météo. Finalement, pour réussir cette traversée, il nous revenait de s'adapter et de maîtriser une telle bête de course.

## SOLIDITÉ

Nul doute, ce voilier dans son ensemble inspire confiance, sa coque et son pont sont construits en entier de fibres de kevlar, le tout assurant une structure légère, très rigide, très résistante aux impacts de toute sorte. Ce dernier point me tient à cœur depuis l'épisode vécu avec mon équipage le 15 septembre 2008.

L'important est de découvrir les aptitudes de ce WOR60 en toute sécurité, tout en prenant le temps d'observer le comportement du voilier et les ajustements propres à un tel gréement.

- 1 - La tension du gréement est à prendre progressivement.
- 2 - Des mesures précises de la coque et de la carène sont prises.
- 3 - De nombreux marquages sont inscrits à l'intérieur de la coque et sur le gréement.
- 4 - La tension sur les haubans est prise modérément à l'aide de l'hydraulique.

5 - Les bas-haubans et les diagonales sont mous.

6 - Les bastaques triples sur tribord et bâbord sont tendues à leur maximum.

**Conclusion :** Le gréement réagit très bien aux ajustements et la tension de l'étai augmente considérablement avec très peu de tension sur les bastaques.

Par rapport aux contraintes et tensions imposées, la coque ne subit aucune déformation visible dans le sens longitudinal et latéral.

Après ces observations sans voile, la seconde étape consiste à imposer au voilier les contraintes du gréement chargé par sa grand-voile au maximum combinée avec un génois 100%, dans un vent de 20 nœuds au plus près serré du vent, dans une mer de un mètre.

**Conclusion:** La coque ne subit aucune déformation et résiste bien à la torsion, le gréement cinte légèrement, les haubans sous le vent demeurent tendus et les bas-haubans légèrement relâchés.

À toutes les allures, dans des vagues désordonnées de près de 2 mètres, notre plaisir grandit en voyant le Océan Phénix accélérer tout en soulevant les embruns; sa puissance nous fait réaliser son énorme potentiel.

## PERFORMANCES

Le voilier «Océan Phénix» est un pur coursier océanique, les premiers tests sous voiles nous donnent une performance impressionnante car il a les atouts nécessaires et j'en énumère quelques-uns ci-dessous :

- Son déplacement de 29 200 livres pour 64,5 pieds de coque
- Sa ligne d'eau de 64 pieds
- Sa grande largeur à la flottaison
- Sa carène peu profonde, assez plate et élancée
- Sa coque large et planante
- Son mince voile de quille de 4 mètres
- Son gréement assez léger
- Sa très grande superficie de voile

## APPRÉCIATIONS ET RÉSULTATS

### Sous grand-voile et génois 100%

#### Au vent arrière

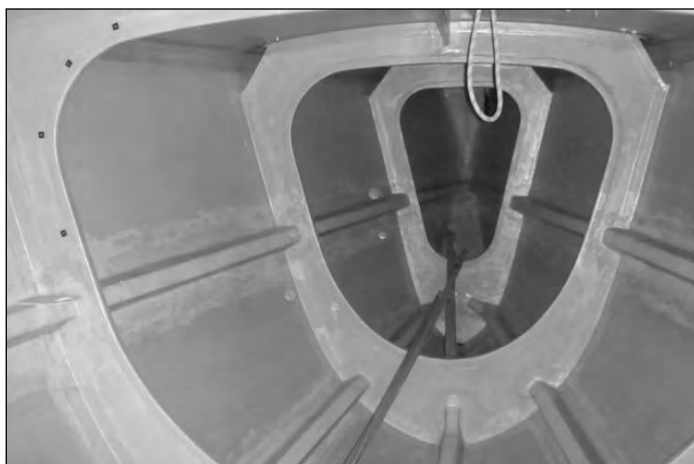
- Dans 10 nœuds de vent réel il a atteint une vitesse de 10 kns
- Dans 25 nœuds de vent réel = 17,5 kns.

#### Au vent de travers

- Dans 10 nœuds de vent réel = 12 kns.
- Dans 25 nœuds de vent réel = 18,5 kns.

#### Au près serré

- Dans 10 nœuds de vent réel = 10 kns.
- Dans 16 nœuds de vent réel = 12 kns.
- Dans 20 nœuds de vent réel = 12,5 kns ( gr-v. 1 ris/trinquette)



Intérieur de la coque



Océan Phénix



La quille

La mèche du gouvernail



**Claude Marcoux Ltée**  
 THANATOLOGUE

**Jean Garneau**

2112, chemin du Sault, St-Romuald (Québec) G6W 2K6  
 cmarcoux@videotron.ca

TÉL. : (418) 839-8823 • TÉLÉC. : (418) 839-0016




**Marc Royer**  
 Architecte

1005, rue Commerciale, Saint-Jean-Christophe (Québec) G6Z 3H4  
 Téléphone : (418) 839-5185 • Télécopieur : (418) 834-0157

**BERGEDAC**

**BERGEDAC LTÉE** Licence R.B.Q.: 1331-4208-57  
 ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Excavation • Terre • Sable • Gravier • Aqueduc & égout • Travaux de terrassement  
 Location de machineries lourdes • Marteau hydraulique • Enlèvement de la neige

5161, St-Georges  
 Lévis (Québec) G6V 4P3  
 Bur.: (418) 833-1282  
 Fax: (418) 833-7196

**CLÉMENT BERGERON**  
 Tél. rés.: (418) 833-0991

**Grues Québec Lévis** INC.

— Propriétaire/Opérateur —

Téléphone : **Gerry & Guylaine Valcourt**  
 (418) **872-1234**  
 Sans frais :  
 1 877 **873-1234**



grue@qc.aira.com  
**Boul. Hamel, Québec & de la Rive-Sud**



**Tymoteurs**

1091, rue Commerciale St-Jean-Christophe, Qc G6Z 2E8  
 Tél.: 833-0500 Fax: 833-0511  
 tymoteur1@bellnet.ca

684, Route 281 Saint-Raphaël, Qc GOR 4C0  
 Tél.: 243-2292 Fax: 243-2123  
 tymoteur@globetrotter.net  
 www.tymoteurs.com



- Tondeuse
- Scie à chaîne
- Tracteur
- Vêtements





**Ultramar**

# LE «OCÉAN PHÉNIX» SUITE

par Georges Leblanc, skipper

## Au près bon plein

- Dans 35 nœuds de vent réel = 13 kns.  
( gr-v. seule à 2 ris )
- Dans 35 nœuds de vent réel = 16 kns.  
( gr-v. 2 ris /trinquette)

Le voilier passe à merveille dans la vague formée, sa stabilité de route et son faible tangage sont remarquables. Malgré une gîte tout a fait acceptable, la raideur à la toile est accrue avec l'utilisation des ballasts liquides. Donc, lorsque nous remplissons les quatre compartiments d'eau de mer, cela équivaut à trente-trois équipiers corpulents qui seraient assis sur le rail afin de faire le rappel.

Cependant, il faudra réaménager les taquets et cordages afin de me permettre de naviguer et performer en solitaire ou avec des équipages réduits, car lors des grandes

courses océaniques, l'équipage est au nombre de quatorze. En ce qui concerne la vie à bord tout est à revoir, les aménagements intérieurs actuels sont désuets et déroutants. Ça prend un certain temps avant d'analyser le tout et d'effectuer l'ensemble des modifications et aménagements, mais au printemps prochain, le Océan Phénix sera prêt pour les grandes navigations qu'on lui réserve. Laissez votre imagination voyager tout au long de cette grande aventure humaine en naviguant avec nous sur notre site [www.georgesleblanc.com](http://www.georgesleblanc.com). Mes livres «Au-delà des Limites», «l'Océan Prédacteur», «Les Échos de l'Océan» et le DVD «Seul sur l'océan» sont tous disponibles sur ce même site, ils vous apprendront davantage sur ce que vivent **les coureurs sur l'immensité des océans, sur ce sujet inédit...** ■

## REMERCIEMENTS

### ... du Polar

Au cours du mois de juillet, nous, de l'équipage du Polar, avons éprouvé des difficultés sérieuses dans le secteur de Neuville. L'un des deux gouvernails, une hélice et son arbre d'environ deux mètres de longueur ont été sacrifiés au dieu Neptune. La situation était sérieuse car même une chemise de bonne grandeur ne suffisait pas à endiguer complètement la voie d'eau. La perte de l'embarcation était une probabilité à moins d'un échouement volontaire ou en se remettant entièrement à l'action des pompes de cales qui, heureusement, accomplirent leur tâche avec brio.

Dans un second temps, un bateau de la marina, le Métal O, nous vint en aide en nous

prenant en remorque en direction de la marina. Sur place, un comité d'urgence composé d'amis, de plaisanciers et du personnel de la marina prirent les choses en main et sortirent rapidement notre embarcation de l'eau. Cinq jours plus tard, grâce au travail assidu d'un machiniste de la région, de l'équipe du Nirvana et de quelques autres bons samaritains, le Polar pouvait reprendre la mer en direction d'Ottawa.

L'équipage du Polar tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous facilitèrent la vie.

Salutations les plus distinguées!

*Thérèse et Bruno* ■



# Assurance de Bateau

Assurance Automobile,  
Habitation, Commerciale



CABINET DE  
SERVICES FINANCIERS

4950, boul. de la Rive-Sud Lévis  
[www.lemieuxassurances.com](http://www.lemieuxassurances.com)  
**(418) 835-0939**



## Ernest Boutin Inc.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Installation • Réparation  
Industriel • Commercial • Résidentiel

32, du Bel-Air, Lévis, Qc G6V 6K8  
Tél.: **(418) 837-2900** Fax: (418) 837-3096  
Courriel: [eboutininc@videotron.ca](mailto:eboutininc@videotron.ca)



À votre service  
depuis 1964



2309, avenue de la Rotonde  
Charly (Québec) G6X 2M2  
Téléphone: **(418) 832-6104**  
Télécopieur: (418) 832-1457  
[www.merrillallard.com](http://www.merrillallard.com)  
[info@merrillallard.com](mailto:info@merrillallard.com)

HONNÊTETÉ • QUALITÉ • SERVICE

106999.2



**HONDA**  
Produits  
Mécaniques

628, route Kennedy  
Pintendre

[www.motorivesud.com](http://www.motorivesud.com)



**418.837.7170**



GAZ EAU FOND POUR VOUS SERVIR

# PARTEZ AVEC L'ASSURANCE D'AVOIR FAIT LE BON CHOIX !

ASSURANCE POUR EMBARCATIIONS DE PLAISANCE

PROGRAMME D'ASSURANCE  
**Global  
Nautik**  
www.globalnautik.com



COMPOSEZ LE  
**1 877 320.BATO(2286)**

ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER  
VOTRE PRIME D'ASSURANCE !\*

**LUSSIER**  
CABINET D'ASSURANCES  
et services financiers inc

En partenariat avec  
**L'UNION  
CANADIENNE**  
COMPAGNIE D'ASSURANCES  
Membre du groupe de sociétés Co-operators

**LEADER EN ASSURANCE MARITIME AU QUÉBEC !**

\*Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. L'offre est d'une durée limitée et est réservée aux résidents du Québec détenant une police d'assurance maritime auprès de LUSSIER Cabinet d'assurances et services financiers inc. L'offre peut être modifiée sans préavis. Détails du concours au siège social.

GRUPE  
**GGL**  
CABINET EN ASSURANCES  
DE PERSONNES

« *L'avenir se planifie  
maintenant* »

*Un des cabinets les plus  
importants en province !*

- Plus de 20 assureurs disponibles
- Plus de 200 représentants à la  
grandeur su Québec



Nicolas Roy, Gilles Landry propriétaires

- Assurance VIE
- Assurance SALAIRE
- ACCIDENT / MALADIE
- Assurance COLLECTIVE
- Assurance HYPOTHÈQUE
- MALADIE GRAVES
- Assurance VOYAGE
- PLACEMENTS

**Siège social :** 784 route du président Kennedy, suite 210, Pintendre  
(Québec) G6C 1E2, Téléphone : **(418) 835-0444**

**Succursales :** → St-Georges : 1-877-248-2004  
→ Victoriaville : 1-819-752-2115  
→ Montréal : 1-866-489-0004

**Librairie Chouinard**  
**Cartes marines, littérature nautique**

Dépositaire

- du SHC
- des publications de la  
Fédération Française de Voile
- d'International Marine
- des guides Richardson

**Ghislain Chouinard**

8032, avenue des Églises  
Charny (Québec)  
G6X 1X7

**(418) 832-4738**

**www.chouinard.ca**

# HORAIRE DES SORTIES DE L'EAU POUR LA SAISON 2009

par la direction

**Veillez noter que l'horaire du service de halage pour la fin de la saison 2009 est susceptible de changer.**

JOURS <i>SEPTEMBRE</i>	HEURES DISPONIBLES	HAUTEUR MARÉE/PIEDS	MARÉE HAUTE	JOURS <i>OCTOBRE</i>	HEURES DISPONIBLES	HAUTEUR MARÉE/PIEDS	MARÉE HAUTE
Lundi 14 septembre	12h00 à 16h00	11,8	15h00	Jeudi 1 octobre	07h30 à 08h30	15,4	05h24
Mardi 15 septembre	13h00 à 16h00	13,1	16h18		15h00 à 16h00	14,8	17h48
Mercredi 16 septembre	14h00 à 16h00	14,9	17h15	Vendredi 2 octobre	07h30 à 09h00	15,7	06h00
Jeudi 17 septembre	07h30 à 08h30	17,7	05h33	Samedi 3 octobre	07h30 à 09h30	16,1	06h33
	15h00 à 16h00	16,4	18h03	Dimanche 4 octobre	07h30 à 10h00	16,4	07h03
Vendredi 18 septembre	07h30 à 09h30	18,0	06h21	Lundi 5 octobre	07h30 à 10h30	16,4	07h33
Samedi 19 septembre	07h30 à 10h00	18,0	07h03	Mardi 6 octobre	07h30 à 11h00	16,1	08h06
Dimanche 20 septembre	07h30 à 10h45	17,7	07h45	Mercredi 7 octobre	07h30 à 11h45	15,7	08h42
Lundi 21 septembre	07h30 à 11h30	17,1	08h27	Jeudi 8 octobre	07h30 à 12h30	15,1	09h24
Mardi 22 septembre	07h30 à 12h00	16,1	09h09	Vendredi 9 octobre	07h30 à 13h00	14,1	10h09
Mercredi 23 septembre	07h30 à 13h00	14,8	09h51	Samedi 10 octobre	08h00 à 14h00	13,1	11h03
Jeudi 24 septembre	07h30 à 13h30	13,5	10h36	Dimanche 11 octobre	09h00 à 15h00	12,5	12h09
Vendredi 25 septembre	08h30 à 14h30	12,1	11h30	Lundi 12 octobre	10h30 à 19h00	12,5	13h30
Samedi 26 septembre	09h30 à 15h30	11,2	12h33	Mardi 13 octobre	12h00 à 16h00	13,1	14h54
Dimanche 27 septembre	11h00 à 16h00	10,8	14h00	Mercredi 14 octobre	13h00 à 16h00	14,4	16h00
Lundi 28 septembre	12h30 à 16h00	11,2	15h27	Jeudi 15 octobre	14h00 à 16h00	16,1	16h54
Mardi 29 septembre	13h30 à 16h00	12,5	16h30	Vendredi 16 octobre	07h30 à 08h30	16,7	05h18
Mercredi 30 septembre	14h15 à 16h00	13,5	17h15		14h30 à 16h00	17,4	17h39
				Samedi 17 octobre	07h30 à 09h00	17,10	6h06
				Dimanche 18 octobre	07h30 à 10h00	17,1	06h48

L'horaire d'inscription sera disponible dans la capitainerie près de la porte située du côté ouest. Vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous inscrire ou prendre rendez-vous avec le **maître de port** pour la sortie de l'eau de votre bateau.

À compter du 14 septembre 2009, le service sera disponible sur semaine de **07h30 à 15h45 en fonction de la hauteur de l'eau dans la rampe, soit 3 heures avant et 3 heures après la fine haute.**

Les membres qui désirent sortir leur embarcation de l'eau par leurs propres moyens doivent demander l'autorisation au maître de port ou à son suppléant avant de s'exécuter.

**Tous les bers et/ou remorques doivent être identifiés (nom du propriétaire et nom du bateau). Ils doivent être en état de marche, et ce, à la satisfaction du maître de port ou de son suppléant.**

**Les membres doivent signaler leurs intentions concernant la sortie de leurs bateaux au maître de port afin de pouvoir planifier le retour des bers sur le site de la marina.**

**TOUTES CES CONDITIONS DEVRONT ÊTRE RESPECTÉES AVANT QUE PARC NAUTIQUE LÉVY (1984) INC. AUTORISE LA SORTIE DE L'EAU. ■**



## Parc Nautique Lévy (1984) Inc.

4685, rue Saint-Laurent - LÉVIS (Québec) - G6V 8M9

Téléphone: (418) 833-9421 - Télécopieur: (418) 833-7461

Courriel: [info@parcnautiquelevy.qc.ca](mailto:info@parcnautiquelevy.qc.ca)

Site Web: [www.parcnautiquelevy.qc.ca](http://www.parcnautiquelevy.qc.ca)

